

Octobre
2017

BULLETIN TECHNIQUE

Légumes Bio



tech & bio



CONSEIL DE SAISON

Après la tendance plutôt fraîche de septembre, l'été indien s'installe en Octobre. Ce début de mois a été exceptionnellement chaud, ensoleillé et sec. Après des températures supérieures aux moyennes saisonnières, quelques perturbations automnales sont annoncées. Des épisodes pluvieux vont traverser la région avec un retour à des conditions plus agréables en fin de mois d'octobre. Les cultures d'automne doivent être implantées en octobre car la longueur de jour est encore suffisante et les cultures s'implantent mieux. En novembre, la longueur du jour est courte et les plantes végètent.

Détruire toutes les cultures d'été qui constituent un réservoir pour les maladies et les ravageurs. Le mieux est de les enfouir ou de les composter.

Contacts

VU à TECH'N BIO – VARIETES

Côté « Technovations », on peut citer la société Voltz qui a présenté sa nouvelle variété de tomate déterminée Défiant F1. Elle est destinée aux maraîchers de circuits courts qui souhaitent produire à nouveau de la tomate déterminée ronde rouge en plein champ grâce à une très forte tolérance au mildiou. Le calibre non standardisé conduit à privilégier les débouchés en circuits courts.

Chambre d'Agriculture 82
Sylvie Bochu Port. : 06.08.41.68.68

Chambre d'Agriculture 47*
Cécile Delamarre Port. : 06.08.22.99.14

Chambre d'Agriculture 31
Laurence Espagnacq Port. : 06.74.05.27.49

Chambre d'Agriculture 81
Chrystel Lacz Tél. : 05 63 48 83 83

Chambre d'Agriculture 65
Thierry Massias Port. : 06.07.70.61.58

ENTRETIEN DE LA FERTILITE DES SOLS

Entretien l'état calcique de vos sols :

Pour mémoire : **l'entretien de l'état calcique** d'un sol cultivé de façon intensive peut représenter un apport de 500 kg à 1 tonne de carbonates par hectare et par an. Ces doses seront à majorer s'il faut « remonter le pH ». Les apports de carbonates devront être déconnectés (ou prévoir des apports espacés au minimum de 3 semaines avant la matière organique) des apports de fumier pour éviter des pertes par dégagement d'ammoniaque.

Entretien et améliorer le taux de matières organiques de vos sols :

Les amendements organiques sont la base de la fertilité des sols en maraîchage bio.

Très schématiquement, on distingue :

des apports stabilisants qui sont précurseurs d'humus et qui contribuent à améliorer, sur le long terme, les qualités du sol (composts, mulchs ligneux, composts de déchets verts...) ; et des apports stimulants qui visent à libérer rapidement des éléments et à stimuler la

vie du sol et la minéralisation de l'azote (fumiers frais, fumiers de volailles, engrais verts jeunes).

« On peut les apporter les premiers » au printemps notamment sur les sols sableux, mais il faudra faire attention aux possibles « faims d'azote » et prévoir un temps de décomposition aérobie suffisant entre l'apport et la mise en place des cultures.

Les « stimulants » sont intéressants au printemps pour « lancer » l'activité des sols.

Il faudra toutefois faire attention aux légumes sensibles aux matières organiques fraîches (oignons, échalotes, carottes..) et veiller à ce que la décomposition soit suffisante avant l'implantation.

Quantitativement, il faut compter **une 15 aine de Tonnes de fumier par hectare et par an ou l'équivalent en amendement organique du commerce** pour entretenir les matières organiques du sol, à majorer également quand il faut améliorer une situation de départ défavorable.

Les amendements déshydratés du commerce peuvent, selon leur origine et leur composition, se

rapprocher plus ou moins des 2 catégories. Les dosages sont moindres (produits secs) : entre 3 et 6 tonnes /ha. Ils présentent l'avantage d'être commodes à utiliser.

Ces apports de base pourront si nécessaire être complétés par des engrais organiques et minéraux visant à apporter :

- de l'azote rapidement disponible (guano, produits d'origine aviaire)
- de l'azote plus progressif (tourteaux)
- ou de la potasse (sulfates, patentkali)
- plus rarement du phosphore, du magnésium ou d'oligo éléments.

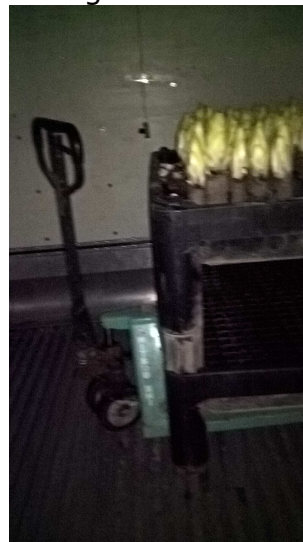
La fertilisation est un levier plutôt facile à actionner et finalement assez peu coûteux au regard du chiffre d'affaires en légumes. Mais elle mérite d'être bien réfléchie. On peut nuire aussi bien en sous-fertilisant qu'en sur-fertilisant.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question sur vos pratiques

VU à TECH'N BIO : L'endive , entre innovation et intégration :

Sur le site, cette année était présenté un projet complet et opérationnel de production d'endives bio. Plusieurs sociétés s'associaient pour exposer cette production.

Dans un conteneur maritime de la société K-Tainer ou dans la remorque d'un semis, la culture d'endive bio pousse sur film d'eau dans des gouttières. Celle – ci permet la culture de tous les calibres et de toutes les formes de racines. Le nettoyage de ces gouttières est aisé.



Les gouttières de la société Cichorium, sont placées sur des rolls à étage et chaque étage, arrosé séparément récupère l'eau en bout d'étage afin de ne pas couler sur le feuillage des racines au-dessous. Elles peuvent également être placées sur des bacs qui s'empilent et se déplacent grâce à un manitou.

Les racines fournies par la société Flevolop, Pays Bas sont donc positionnées dans les gouttières et poussent, selon les conditions en 18 à 28 jours.

La société Beekenkamp propose les bacs de culture et il y a même une société, Suncooler, qui compléterait le système avec une installation photovoltaïque pour l'autonomie des conteneurs.

Les maraîchers du Sud Ouest, en déplacement sur Tech'n bio se sont intéressés à cette production qui constituerait un complément intéressant de culture de légume d'hiver. Cependant, l'aspect intégré du système exposé ne les pas enthousiasmé. Ils ont pris les contacts séparés pour adapter cette culture à leur système de production, se fournir en racines, en bacs à substrat ou en en gouttière, organiser le système d'irrigation, de film d'eau de leur prochaine installation.

CHOU

ALTERNARIA

Quelques symptômes observés.

Cela nécessite un parage supplémentaire.

A la fin de la culture, il sera important de broyer et d'enfouir les déchets de culture.



Photo : T.MASSIAS.

POIREAU

Si la végétation n'est pas trop développée pensez à biner et chausser vos poireaux.

MOUCHE MINEUSE :

Pour l'instant, les vols ne semblent pas très importants car peu de piqures de nutritives observées.



Piqures de nutrition (en ligne).
Photo : Thierry MASSIAS

Ne pas négliger la prophylaxie c'est-à-dire de mettre en tas les fanes de poireau après lavage et poser une bâche plastique transparente dessus (style bâche de serre).

NAVET - RADIS

MILDIU

Il se manifeste par des tâches jaunes à brunâtres, sur la face supérieure de la feuille et d'un feutrage blanc sur la face inférieure. Il peut aussi se développer sur racines de radis provoquant des étranglements et des noircissements superficiels par plage.

Aérer au maximum. Eviter les fortes densités. Arroser en fin de matinée sans excès.

Possibilité de faire un PREV AM (huile essentielle d'orange douce) à 0.4%.

ENLEVEMENT DES CULTURES

Sans potentiel de production à venir et pour une meilleure prophylaxie, arrachez toutes les plantes en fin de cycle en essayant de déterrer le maximum de racines. Si possible brûlez-les (suivant les périodes autorisées et en fonction des communes : se renseigner avant auprès de sa mairie) de façon à éviter des infestations et contaminations des sols.

Cette opération est très importante.

Profitez de cette opération pour observer le système racinaire des plantes afin d'évaluer l'état sanitaire et le développement des racines et autres radicelles. Le système racinaire doit être blanc et sain.

NOUVELLE HOMOLOGATION

Le produit de bio contrôle Flipper est un insecticide, acaricide autorisé sur tomate, fraisier, concombre, aubergine, courgette et cucurbitacée à peau comestible contre aleurodes, pucerons et acariens

Attention, la dose et le nombre d'application diffèrent selon l'utilisation en plein air ou sous abri.

Spécialité commerciale (SC)	Substance Active (famille)	Dose Spécialité Commerciale / Ha	DAR	Observations	Délai de rentrée	ZNT	Société	Clé Tox	Phrases de risques
FLIPPER	Acide gras	20 l	3j	1 application maxi en plein air	24 h	20 m	Alpha biopesticides limited	C2, C3, DA Sp1, Spe3	H315, H319 H335
		16 l		Uniquement autorisé sous abri. Stade d'application : dès le premier signe d'infestation. Emploi autorisé durant la floraison et au cours des périodes de production d'exsudats, en dehors de la présence des abeilles. 5 applications possibles à 7 j d'intervalle au minimum					

EPINARD

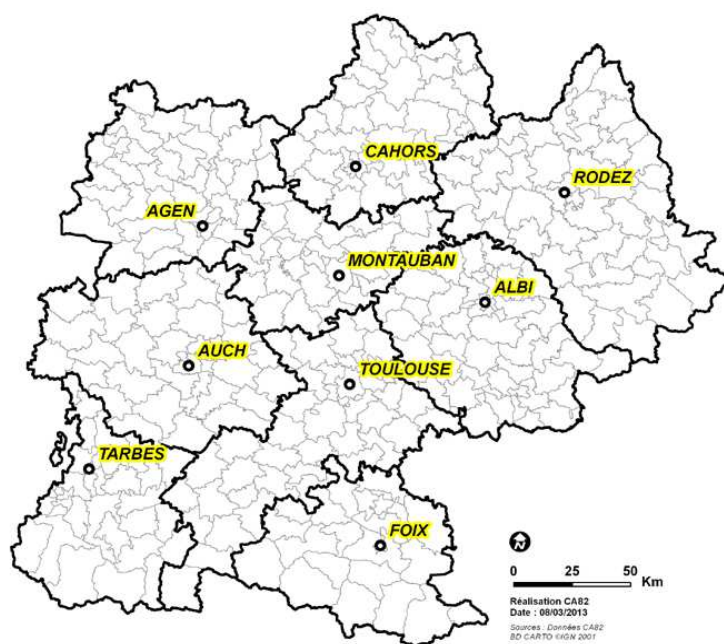
Choisir des variétés différentes suivant le créneau de plantation : variétés à jours longs pour les plantations de début de printemps et à jours courts pour les plantations d'hiver.

Le risque mildiou et donc la sensibilité variétale sont des éléments à prendre en compte dans le choix d'une variété. A surveiller de près les premiers pucerons qui arrivent vite au cœur des épinards.

Privilégiez la plantation sur plastique noir dans les tunnels.

Attention aux excès d'humidité. L'épinard appréciera la plantation sur des planches surélevées pour éviter l'humidité stagnante. La consommation d'eau reste modérée jusqu'au stade 8 feuilles. Même si l'épinard revalorise bien la fumure azotée : attention aux excès ! Souvent derrière des cultures type tomate les reliquats peuvent être suffisants. Ne pas forcer les densités afin d'obtenir une bonne aération du feuillage.

Pensez à bien aérer vos abris.



Ce bulletin s'appuie sur les observations réalisées par les conseillers légumes de Midi – Pyrénées et du Lot et Garonne ainsi que sur les bilans des BSV maraîchage n°18, ail n°14, bilan ail et melon n°25. Lorsque des méthodes alternatives sont utilisables, elles sont reprises dans les bulletins. En outre chaque destinataire du bulletin a reçu le « Guides des mesures alternatives et prophylactiques en cultures légumières en Midi – Pyrénées, 2014 »



Bulletin de conseil réalisé dans le cadre d'une démarche mutualisée des Chambres d'agriculture de Midi-Pyrénées relevant du projet régional «Terres d'Avenir», avec la participation de la FRAB.

Les BSV (Bulletins de santé du végétal) maraîchage, melon et ail sont disponibles en ligne sur les sites de :

- La DRAAF : <http://draaf.midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-Sante-du-Vegetal>

- La CRAMP : <http://www.mp.chambagri.fr/Bulletin-Sante-du-vegetal.html>

- www.aquitainagri.fr/menu-horizontal/publications/bulletins-de-sante-du-vegetal-bsv/maraichage-pomme-de-terre.html

N'hésitez pas à les consulter.

«Bulletin réalisé sous la responsabilité de Laurence ESPAGNACQ, référente maraîchage/horticulture de la Chambre d'Agriculture de la Haute-Garonne. Tél : 05 61 47 55 96 - laurence.espagnacq@haute-garonne.chambagri.fr»

61 allée de Bienne - BP - 7044 - 31069 Toulouse cedex 7

www.haute-garonne.chambagri.fr

«La Chambre d'Agriculture de la Haute-Garonne est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.»



Avec la participation financière de :



«En cas de préconisations, elles ne dispensent pas l'agriculteur de prendre connaissance des produits, des doses, des stades d'application, des usages et des conditions d'application desdits produits prescrits. Il lui appartient de mettre en oeuvre scrupuleusement ces conseils ainsi que les conditions générales d'utilisation des produits phytosanitaires de l'arrêté du 12 septembre 2006.»

Directeur de la publication : Yvon Parayre, Président de la Chambre d'Agriculture de Haute-Garonne.
Mise en page : Chambre d'Agriculture de la Haute-Garonne

OPE COS ENR 22 version du 01/01/15